



Voici, in extenso, l'article que nous avons écrit courant septembre pour une parution dans le prochain Venelles Mag :

## **Deux millions d'euros payés par les venellois offerts à la Métropole !**

Lors du dernier Conseil d'Administration de la régie des eaux de Venelles ( R.E.V.E) qui s'est tenu le 20 juin dernier, l'analyse des comptes administratifs 2016 de l'eau potable et de l'assainissement a fait apparaître un **solde créditeur total de plus de 2 millions d'euros** .

Nous pourrions nous en réjouir pensant que cette somme serait investie sur Venelles et pour les venellois; malheureusement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Métropole prend la compétence de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

### **À ce jour AUCUN INVESTISSEMENT n'est engagé pour ces 2 millions d'euros !**

Cette somme, **payée excédentairement par les consommateurs venellois**, sera donc cédée à la nouvelle régie métropolitaine. Tous les futurs projets seront décidés et programmés au niveau de la Métropole et les besoins des venellois ne seront pas obligatoirement prioritaires.

### **Pour Réunir Venelles, c'est IMPENSABLE.**

Avec 2 millions d'euros, nous aurions démarré la STEP Nord, projet « dans les cartons » depuis 2008. Rappelons que depuis 2011, la police de l'eau a signifié à notre commune que cette STEP n'était plus conforme et ne pouvait plus recevoir de nouveaux effluents. Nous aurions également rénové une partie du réseau AEP (Adduction d'Eau Potable) et assainissement EU (Eaux Unitaire).

### **Un impact sur les logements ?**

Sans nouvelle station d'épuration Nord à Venelles, pas de construction possible. Et donc pas de nouveaux logements. Nous nous interrogeons : comment les demandes d'autorisation de permis de construire dans ces quartiers peuvent-elles aboutir ? Et comment le contrat de mixité sociale peut-il être respecté ?

Rappelons que ce contrat signé en 2016 par la municipalité avec le Préfet de Région est un **engagement à construire 398 logements dont 173 logements sociaux avant fin 2019 à Venelles**. Faute de quoi, le Préfet pourra DECIDER, IMPOSER et CHOISIR les zones de construction de logements sur Venelles à la place de la municipalité.

### **REUNIR VENELLES a alerté la REVE lors du CA quant à l'urgence de lancer des projets d'investissement avec ces 2 millions d'euros...**

Nous avons réagi lors du CA en proposant de lancer sans plus attendre un projet d'investissement avec ces 2 millions d'euros. Ce qui était encore envisageable en juin 2017, la règle établie voulant que tout projet commencé, contrat de maîtrise d'œuvre à l'appui, soit obligatoirement repris par la Métropole, ne l'est plus à 3 mois de l'échéance...

Dès le 29 juin, nous avons écrit un article sur notre blog <http://didierdesprez.reunirvenelles.org/>, afin d'informer et d'alerter les venellois.

**...RIEN N'A ETE FAIT**

Depuis déjà plusieurs années nous demandons une gestion rigoureuse des installations **avec des projets pluriannuels de renouvellement des réseaux** et une vision sur l'avenir avec des schémas directeurs.

Il est regrettable qu'après, avoir été condamné à payer 1,5 millions d'euros en 2001 à la création de la R.E.V.E., avoir acquis en 2015 le terrain qui doit accueillir la STEP nord à un prix plus de 10 fois supérieur à l'évaluation des Domaines (parce qu'il y avait urgence à l'époque !!), les venellois soient à nouveau spoliés de 2 millions d'euros, **sans qu'aucun projet d'investissement ne soit lancé**

**Alors laxisme, incompetence ou volonté politique, nous vous laissons juges.**

Nous terminerons cette tribune avec une citation d'Emile de Girardin, vieille de 150 ans.....

**« Gouverner, c'est prévoir ; ne rien prévoir, c'est ne pas gouverner ».**

**Depuis la rédaction de cet article, un nouveau rebondissement sur le même sujet nous a fait violemment réagir :** Lors du CM du 27/09/2017, le maire a présenté au vote la cession des locaux abritant le service du tourisme et le BIEN à la REVE pour la modique somme de 200 000 €.

Autant nous pouvions n'être que satisfait qu'enfin la Municipalité décide de fermer cet office de tourisme dont la charge financière est à notre avis trop importante rapportée à son utilité, autant nous trouvons inadmissible de faire acheter ce local par la REVE (qui n'en a aucune utilité) et ainsi transférer cette charge du Contribuable (budget de la commune) vers le consommateur (Budget de l'eau et de l'assainissement) sans aucune contrepartie pour ce dernier bien au contraire.

Alors pourquoi ce choix croquignolesque de la Majorité : tout simplement et vous l'aurez compris, devant leur incapacité à anticiper des travaux sur les réseaux eau et assainissement (et pourtant les besoins existent et sont nombreux) et leur incapacité à engager les travaux sur la nouvelle station d'épuration Nord (cf notre article précédent), c'est une façon détournée de récupérer dans l'urgence 200 000€ sur les 2 000 000€ qui vont disparaître dans le budget métropolitain. Il est bien entendu qu'au 1<sup>er</sup> janvier, ce local (avec les 1 800 000€ restant de la REVE) sera transféré au patrimoine de la métropole ! Beau cadeau.

Il eut été plus responsable d'anticiper ce transfert à la métropole comme de nombreuses villes voisines l'ont fait (cf. le Puy Ste Réparate), en engageant au plus tôt des travaux de jouvence, de rénovation, à partir de diagnostic des réseaux (qui n'ont jamais voulu être lancé à Venelles) et donc de dépenser sur Venelles les 2 000 000€ que nous, consommateurs venellois, avons permis à la REVE de provisionner

Dans le même temps, il eut été plus responsable également de fermer cet office de tourisme couteux et de vendre à un privé le local et ainsi récupérer 200 000€ pour le budget communal.

Alors effectivement lorsque nous avons parlé de « combine » en conseil municipal, Mr le Maire s'en est fortement offusqué et pourtant nous persistons à dire qu'il s'agit bien d'une combine, non pas pour masquer une malversation (cela n'a jamais été notre propos) mais bien pour corriger autant que faire se peut une incurie, une absence de vision et d'anticipation.

En conclusion, la maxime citée plus haut s'avère plus que jamais d'actualité avec cette municipalité :

**« Gouverner, c'est prévoir ; ne rien prévoir, c'est ne pas gouverner ».**

